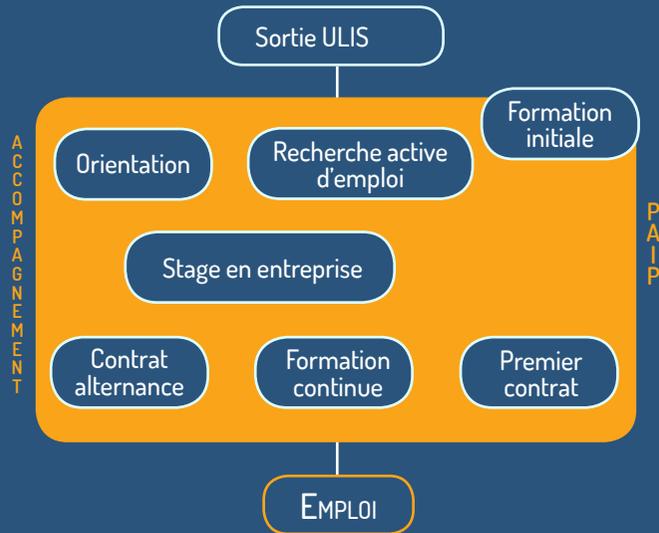


# LES TYPES DE PARCOURS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les jeunes accompagnés par la PAIP sont porteurs de troubles cognitifs et psychiques. La plateforme coordonne le projet du jeune.

Les parcours possibles après l'appui des ULIS :  
(Unité Localisée d'Inclusion Scolaire)



L'organisation de notre accompagnement :



Retrouvez sur notre page Facebook les fiches des contrats de nos jeunes et leurs témoignages !

<http://www.facebook.com/paiptoulouse/>



CONTACTEZ NOUS  
paip@ac-toulouse.fr

## PARTENAIRES



## CONCEPTION RÉALISATION

ASH Académique - Rectorat de l'académie de Toulouse



RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Plateforme d'Accompagnement à l'Inclusion Professionnelle

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

# RÔLE DE LA PAIP

La Plateforme d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle accompagne les jeunes adultes handicapés, sortis des dispositifs ULIS, dans leurs démarches d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.

Rattachée au service ASH académique du rectorat de l'académie de Toulouse, elle bénéficie du soutien de la DIRECCTE (PRITH), de la Région et du FSE.

## AIDER À PRÉPARER ET CONSOLIDER LES PROJETS DES JEUNES

- Informer
- Construire
- Accompagner

## TRAVAILLER EN PARTENARIAT

- Avec le droit commun
- Avec les professionnels de la formation
- Avec les services de soins
- Avec les entreprises

## CRÉER UN RÉSEAU D'ENTREPRISE

- Pour l'accueil de ces jeunes en stage, en emploi

# LES AVANTAGES

AU NIVEAU DE LA RÉGLEMENTATION :	MAIS AU DELÀ...
<ul style="list-style-type: none"><li>• Obligation d'emploi réaffirmée dans la loi du 11 février 2005 : Tout employeur du secteur privé et tout établissement public à caractère industriel et commercial occupant au moins 20 salariés, doit employer des personnes handicapées dans une proportion de 6% de son effectif salarié sous peine de sanctions financières diverses.</li><li>• Bénéficier des aides financières : ces jeunes en situation de handicap ayant la Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) lorsqu'ils exercent en milieu ordinaire de travail, bénéficient d'aides diverses et conséquentes sur différents types de contrats (contrats aidés ou alternants...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recruter des salariés handicapés compétents, motivés et fidèles est souvent un plus pour l'entreprise. Accéder à un emploi est pour eux l'aboutissement d'un investissement conséquent tout au long de leurs parcours scolaires.</li><li>• Ces jeunes professionnels à la personnalité remarquable, sont bien souvent vecteurs de liens sociaux. Ils participent au développement de relations entre les employés au sein des entreprises.</li><li>• Ils donnent aussi l'occasion de repenser l'organisation des postes et des tâches effectuées par chacun.</li><li>• Un travailleur handicapé est avant tout un professionnel. En l'embauchant, vous affirmez la responsabilité sociale de votre entreprise et ainsi valorisez votre image.</li></ul>

# PLACE DE L'ENTREPRISE

La plateforme cherche à créer un réseau d'entreprises et de collectivités, susceptible de favoriser l'accès à l'emploi des apprenants.

Elle impulse la création de réseaux locaux permettant ainsi de fluidifier les parcours professionnels des jeunes en situation de handicap.

## ACCUEILLIR DES JEUNES EN ENTREPRISE

- pour des périodes de stage
- des contrats d'apprentissage
- des emplois

## PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PAIP

- sous forme de don ouvrant droit à une déduction fiscale
- sous forme d'une participation déductible de vos OETH